## ANNEXE A : Modèle du formulaire de première demande

Formulaire de première demande de remboursement de la spécialité ENBREL pour une arthrite rhumatoïde (§ 2490000 du chapitre IV de l'A.R. du 21 décembre 2001)

## I – Identification du bénéficiaire (nom, prénom, N°d'affiliation chez l'O.A.) :

## II – Eléments à attester par un médecin spécialiste en rhumatologie :

Je soussigné, docteur en médecine, médecin spécialiste en rhumatologie, certifie que les conditions figurant au point a) et b) du § 2490000 du chapitre IV de l'A.R. du 21 décembre 2001 pour le remboursement de l'administration de la spécialité ENBREL chez ce patient sont remplies, car cette administration a été réalisée pour la situation attestée au point III ci-dessous :

## III - Situation du patient nécessitant actuellement l'administration de ENBREL (cochez et complétez les cases appropriées):

J'atteste qu'il s'agit d'un patient âgé d'au moins 17 ans qui présente une polyarthrite rhumatoïde active, modérée à sévère et qu'il a reçu au préalable de façon optimale au moins deux SAARD.

□ Ceux-ci, utilisés à dose optimale pendant au moins 3 mois, ont donné lieu à une réponse inadéquate ;
(ou)
□ Ceux-ci ont donné lieu à une intolérance.

Conditions relatives à l'absence actuelle de tuberculose évolutive, ainsi qu'aux mesures nécessaires quant à la prophylaxie d'une réactivation d'une tuberculose latente.

J'atteste que je tiens à la disposition du médecin-conseil un formulaire de description clinique dont le modèle figure à l'annexe B du § 2490000 du chapitre IV de l'A.R. du 21 décembre 2001, dont toutes les rubriques ont été entièrement complétées et signées avant l'initiation du traitement, par le bénéficiaire pour le HAQ, le cas échéant par un médecin spécialiste en pneumologie, et par moi-même pour tous les autres items.

En outre,

J'atteste qu'il s'agit d'un patient dont le score DAS 28 est égal ou supérieur à 3,7 et qui remplit donc toutes les conditions pour obtenir le remboursement d'un traitement avec la spécialité ENBREL pendant une période de 6 mois.

De ce fait, j'atteste que ce patient nécessite de recevoir le remboursement d'un traitement avec la spécialité ENBREL pendant une période de 6 mois. Je sollicite donc pour mon patient le remboursement des conditionnements dont le nombre nécessaire pour assurer le traitement pendant les 6 premiers mois de traitement est mentionné ci-dessous, en tenant compte

que la posologie que j'estime nécessaire est de :

⊔ 25 mg une fois par semaine SC
□ 25 mg deux fois par semaine SC
⊔ 50 mg une fois par semaine SC
ce qui représente :
⊔⊔ conditionnements d'ENBREL 4 x 25 mg (maximum 13 conditionnements, quel que soit le poids du patient)
ou

 $\sqcup\sqcup$  conditionnements d'ENBREL 4 x 50 mg (maximum 7 conditionnements, quel que soit le poids du patient)

Je m'engage à tenir à la disposition du médecin-conseil les éléments de preuve établissant que mon patient se trouve dans la situation attestée.

Je m'engage également, lorsque mon patient aura reçu le remboursement de la spécialité demandée, à communiquer au collège de médecins, désigné par la Commission de Remboursement des Médicaments, les données codées relatives à l'évolution et au devenir du patient concerné, suivant les modalités fixées par le Ministre, comme décrites au point f) du § 2490000 du chapitre IV de l'A.R. du 21 décembre 2001.

1-000000000000000000000000000000000000	(nom) (prénom) (N° INAMI) (Date)	
	(CACHET)	 (SIGNATURE DU MEDECIN)

IV - Identification du médecin spécialiste en rhumatologie (nom, prénom, adresse, N°INAMI) :